

problèmes canadiens concernant les industries du pétrole et du blé. Je ne parle du blé que par analogie. Notre production a déjà baissé de 60 p. 100. J'ai parlé de cette grande industrie il y a plus d'un an et demi, en avertissant le gouvernement de ce qui arriverait à notre commerce du blé et à notre commerce du pétrole, s'il ne s'attaquait pas immédiatement à ce problème.

Tel est, je crois, le message que le premier ministre du Canada a reçu du président des États-Unis, car il est revenu ici pour nous dire—il utilisait, bien sûr, une métaphore—que traiter avec les États-Unis, c'est comme dormir avec un éléphant. Il aurait dû dire, étant donné les conseils qu'il avait reçus au sujet de la politique internationale, qu'il se sentait comme une souris coincée entre les sabots de l'éléphant.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, n'avons cessé de poser des questions afin de nous assurer où va le Canada en ce qui concerne le Nord. Un des problèmes est, bien entendu, de déterminer la frontière septentrionale. Ce problème ne date pas de ce gouvernement ou de cette législature. Je ferais preuve d'égoïsme si je faisais retomber sur le gouvernement actuel la responsabilité des problèmes qui concernent notre frontière septentrionale. Je dis cela car le 24 juillet 1964, j'ai posé la question suivante qu'on peut trouver à la page 5941 du Hansard. La question avait déjà été posée à la Chambre. J'ai demandé ce jour-là:

Puis-je poser une question au ministre? Ce n'est peut-être pas le bon moment et l'honorable représentant voudrait peut-être y répondre plus tard.

A cause de la grande importance accordée au Nord, le ministre pourrait-il dire à la Chambre...

Je souligne que cela se passait il y a cinq ans.

... s'il existe une frontière septentrionale définie au Canada? Pourrait-il nous dire combien d'océanographes et d'autres savants délimitent en ce moment une véritable frontière septentrionale au Canada? D'après moi, il importe au plus haut point d'y veiller, étant donné surtout notre monde actuel.

Le ministre répliqua qu'il ne pouvait répondre à la question mais qu'il l'examinerait. Ces questions sont très importantes lorsque l'on traite de règlements et d'un bill qui auront un impact sur les riches et importantes ressources de pétrole et d'hydrocarbures que l'on trouvera dans les îles du Nord du Canada. Nous avons un conflit à cet égard avec les États-Unis. Si notre frontière s'étend jusqu'aux îles de l'extrême Nord, nous ne sommes qu'à douze milles de l'URSS.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Comme il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à huit heures.

(La séance est suspendue à six heures).

[M. Woolliams.]

Reprise de la séance

La séance reprend à huit heures.

LE NATIONAL-CANADIEN ET AIR CANADA

LE RENVOI AU COMITÉ DES RAPPORTS ANNUELS, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, ETC.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, sous réserve de l'autorisation de la Chambre, j'aimerais revenir à l'ordre du jour relatif aux motions afin de mettre aux voix la question des rapports du National-Canadien et d'Air Canada.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Macdonald: Il a été proposé que soient déferés au comité permanent des transports et des communications les rapports annuels pour 1967 du National-Canadien et du trust des titres du National-Canadien, ainsi que le rapport au Parlement des vérificateurs concernant les comptes du réseau du National-Canadien pour 1967, tous déposés le 16 septembre 1968, et le rapport annuel pour 1967 d'Air Canada, ainsi que le rapport au Parlement des vérificateurs concernant les comptes d'Air Canada pour 1967, déposés le 14 mars 1968.

Si la Chambre y consent, un ordre de la Chambre en ce sens pourrait peut-être être adopté.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, nous y consentons volontiers et nous nous réjouissons que le gouvernement ait enfin pris cette initiative.

L'hon. M. Macdonald: Je suis heureux que les collègues du député aient retiré leur opposition.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant: Il en est ainsi ordonné.

LA PRODUCTION ET LA CONSERVATION DU PÉTROLE ET DU GAZ

MESURE CRÉANT UN COMITÉ DU PÉTROLE ET DU GAZ ET RÉGISSANT LES POUVOIRS DU GOUVERNEUR EN CONSEIL

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Chrétien portant 2^e lecture et renvoi au comité permanent des affaires indiennes et